

Exploitation d'un local au lieu dit « Passage des saveurs » (Boulevard de la Mer)

La Commune d'Argelès-sur-Mer lance un appel à candidatures pour l'exploitation commerciale d'un local d'environ 27m² pour y développer une activité commerciale (type : cave à vins, vente produits régionaux alimentaires ou non, dépôt de pain...).

Ce local n'est pas adapté à la restauration rapide sur place ou à emporter et ne bénéficie pas de terrasse commerciale.

La redevance pour 2018 s'élève à 2970€ pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2018.

L'autorisation est délivrée pour une saison estivale, et pourra être reconduite si le commerçant apporte entière satisfaction.

Le choix s'effectuera en fonction du projet d'activités et des références présentées par le candidat.

Le plan cadastral pourra être retiré en Mairie :

- Par courrier adressé à Hôtel de Ville – Allée Ferdinand Buisson – BP 99 – 66704 Argelès-sur-Mer Cedex.
- Ou par messagerie adressée à : rm.alberty@ville-argelessurmer.fr

Les candidatures devront parvenir en Mairie d'Argelès-sur-Mer avant le 27 avril 2018 à 17h.